



Monsieur le Commissaire enquêteur,

Par cette dernière contribution collective, nous, adhérents de l'association Domoun la Plaine, voulions partager notre grande satisfaction devant l'avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) qui s'est prononcé le 26 juillet dernier défavorablement sur le projet de parc de loisirs, au motif qu'il artificialiserait un site naturel à forte valeur environnementale et paysagère.

Cet avis rejoint et valide évidemment nos réflexions et critiques sur les impacts environnementaux de ce projet qui comporte également d'autres aspects négatifs que nous vous avons signalés dans notre précédente contribution collective. Nous n'avons eu de cesse de les signaler auprès du pétitionnaire depuis la phase de concertation préalable sans succès. Tout comme il a préféré ignorer les propositions alternatives que nous lui avons présentées et qui visaient pourtant à promouvoir des activités tirant le meilleur parti des atouts naturels de ce territoire et des compétences de ces habitants.

Les sommes dépensées par la Municipalité auprès de bureaux d'études - 1,8 millions d'euros - pour produire des études ayant conduit le projet de parc de loisirs dans cette impasse, ces sommes auraient pu être engagées plus utilement dans le développement des propositions concrètes d'actions que nous avons présentées dans notre projet alternatif de Village Etape. Elles auraient pu aboutir, dans une dynamique de redynamisation de Bourg Murat, à la création de nombreux emplois – qualifiés et pérennes - à forte valeur ajoutée.

Voici ce que nous proposons, il y a deux ans dans notre projet alternatif :

« Les adhérents de notre association ne sont pas arcbutés contre toute idée de revitalisation de ce village qui pourrait être créatrice d'emplois. Nous ne pouvons, en effet, pas être contre le développement. Nul ne peut rester sourd à la demande d'intégration sociale de nos jeunes générations privées d'emploi. Comment peut-on imaginer mettre Bourg Murat dans une bulle aseptisée devant la marche de l'Histoire ? Mais ça ne peut être fait à n'importe quel prix, ni en faisant du « copier-coller » de ce qui se fait ailleurs et qui serait forcément bon ici.

Voici donc nos réflexions pour un projet de développement durable, respectueux de notre environnement et des populations vivant sur ce territoire :

- *Préserver avant tout ce qui fait la singularité de Bourg Murat : un endroit recherché par les réunionnais et les nombreux touristes qui le visitent à longueur d'année, pour sa qualité de vie. La nature, à la Plaine des Cafres, nous fournit un cadre paysager exceptionnel qu'il faut préserver à tout prix de nouvelles infrastructures (tyroliennes, parkings, serres géodésiques...).*
- *Un travail d'entretien est à entreprendre pour traquer les EEE qui, au fil des ans – et, faut-il le souligner, par l'intervention humaine - ont bien grignoté l'espace occupé auparavant par les espèces indigènes et endémiques. On peut repeupler les espaces reconquis par ce qu'il y avait avant mais en respectant le biotope des espèces. Ce travail doit être mené sur le long terme. Il y aurait du travail qualifié correctement rémunéré, en continu et en fonction des saisons.*
- *Des infrastructures existent déjà dans cette zone : kiosques, foyers de barbecue, aires de stationnement, sentiers de randonnée, pistes pour d'autres activités (VTT, 4x4, promenade équestre). Pour les kiosques, foyers de barbecue, aires de stationnement, il serait nécessaire de les rénover, les améliorer, voire les compléter. En ce qui concerne les sentiers et pistes, pour que les adeptes des différentes pratiques puissent en jouir sans s'importuner mutuellement, il serait nécessaire de les distinguer par des marquages clairs et des accès protégés. Plus question de faire du buggy ou du 4x4 sur les sentiers de randonnées ou les sentiers équestres, par exemple. Il existe un GR qui traverse le village, permettant aux randonneurs qui font la traversée de l'île de s'arrêter ici pour se restaurer et se reposer. Mais il y aurait la possibilité de tracer et/ou de matérialiser d'autres circuits de randonnée pédestre sur ce territoire pour relier les pitons, pour établir des chemins de traverse, ou pour un parcours de randonnée urbaine. Les randonneurs cherchent de plus en plus à apprendre sur l'histoire du lieu visité, à connaître la signification des noms des pitons, à découvrir des coins cachés. A moins d'habiter sur place depuis longtemps, il n'existe aujourd'hui aucune indication, aucun marquage à part la signalétique du GR R2.*
- *Pour rester au niveau de la randonnée pédestre, on peut faire appel à des Accompagnateurs en Moyenne Montagne ou des Animateurs bénévoles de randonnées pédestres, titulaires du Brevet Fédéral pour proposer aux touristes locaux ou extérieurs la découverte des différents endroits. Au lieu d'errer un peu à l'aveuglette, les touristes seraient encadrés, sécurisés et ils découvriraient certainement beaucoup plus de choses qu'en se promenant tout seuls.*

- *Les Grands Kiosques dont l'exploitation se résume aujourd'hui à quelques petites semaines dans l'année, pourraient devenir un pôle d'animation et d'artisanat permanent au lieu de servir seulement à quelques foires ou salons. On pourrait aussi y organiser des événements culturels, pas seulement des défilés de miss comme maintenant, mais se faire produire des jeunes talents d'acteurs ou de musiciens et chanteurs. Les structures de restauration alentour en verraient les retombées économiques indirectes, surtout s'il y avait des manifestations nocturnes le week-end.*
- *Une concertation pourrait se faire avec les agriculteurs du Bourg Murat voire de la Plaine des Cafres tout entière, pour qu'il y ait des visites pédagogiques de fermes, des journées portes ouvertes afin de donner à voir et apprécier à sa juste valeur la contribution de ces actifs pour notre économie réunionnaise.*
- *Une articulation entre tous les acteurs de ce territoire (restaurateurs, agriculteurs, artisans, animateurs), un travail en réseau en somme, rendrait le projet cohérent et les habitants de ce quartier pleinement acteurs du projet plutôt que de les laisser spectateurs aigris d'un projet qui dénature leur milieu de vie et vient les perturber.*

*Nous pensons que le projet de revitalisation du bourg et de création d'emplois – pérennes et pas seulement salariés – pourraient s'appuyer sur un projet de **Village d'étape entre Piton des Neiges et Piton de la Fournaise**, nos azimuts nord et sud à la Plaine des Cafres. »*

Ces propositions auraient mérité d'être étudiées dans le cadre d'une concertation et d'un dialogue associant les habitants de Bourg Murat et plus largement les cafrilainois qui en seraient ainsi devenus les parties prenantes. Cela aurait coûté très certainement beaucoup moins à la collectivité que les 15 M€ qu'elle s'apprêtait à injecter dans un projet sans aucune utilité collective. De plus, le dialogue avec la population aurait créé à elle seule un cercle vertueux au lieu du clivage entre les partisans du maire et les opposants à ce projet de parc d'attractions.

La leçon que la municipalité devra retenir de cet épisode, est qu'il est nécessaire que les citoyens soient associés, en amont, dans l'élaboration de projets mettant en jeu l'avenir de leur cité et leur cadre de vie. Et lorsque des voix se font entendre pour alerter sur les risques, la démocratie politique consisterait à les écouter et dialoguer, non de les ignorer ou de les dédaigner.

Notre association Domoun la Plaine restera vigilante sur tous les projets présentés par la commune du Tampon afin d'y apporter son analyse critique et constructive pour le bien collectif.

Veillez recevoir, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de nos meilleures salutations.

Plaine des Cafres, le 2 août 2023

P/Domoun la Plaine

Gilbert LA PORTE

